



CAMPUS
RESPONSABLES



Collection “BIEN-ÊTRE ÉTUDIANT” N°1 : Consommation responsable d'alcool



Novembre 2013

SOMMAIRE

01. Edito : La consommation responsable d'alcool et les campus	p03
02. Pourquoi s'intéresser au sujet ?	p05
• Les infos clés.....	p05
• Les chiffres clés	p06
03. Evaluer la situation sur son campus	p07
04. Convaincre les acteurs du campus	p09
05. Connaître les usages et la réglementation applicable en matière d'alcool ..	p11
06. Découvrir les 10 règles d'or d'une politique efficace	p15
07. Sensibiliser et mobiliser :	
des outils et bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves	p16
Fiche 1 : Addict'Prev	p17
Fiche 2 : Leplanb.info	p18
Fiche 3 : Monte ta soirée	p19
Fiche 4 : Charte nationale «Soirée Etudiante Responsable»	p20
Fiche 5 : ANPAA	p21
Fiche 6 : 2340	p22
Fiche 7 : Coach SMENO	p23
Fiche 8 : Jusqu'à plus soif	p24
Fiche 9 : Ca m'saoûle	p25
Fiche 10 : Kottabos	p26
Fiche 11 : Manager In Vivo (MIV)	p27
Fiche 12 : Wellness Center	p28
08. Et après ? Des outils pour assurer le suivi de vos actions :	
Un sondage pour évaluer la consommation d'alcool de vos étudiants	p27
09. Les étapes d'élaboration du guide	p31
10. Remerciements	p32
11. Ressources et liens utiles	p33

1. La consommation responsable d'alcool et les campus

Binge drinking, soirée open-bar, week-end d'intégration... L'alcool est un sujet incontournable pour les campus français. La majorité d'entre eux tentent de gérer les questions d'alcool sur leur site : en y interdisant les consommations, en les autorisant dans un cadre défini, en menant des actions de sensibilisation, en chaperonnant les soirées organisées par les associations en dehors des sites...

Mais la responsabilité ne s'arrête pas aux murs des établissements. Certains campus sont désarmés pour trouver des solutions efficaces : ce guide a pour vocation de leur en proposer.

L'enjeu est de traiter une réalité qui fait partie intégrante de la vie étudiante : la consommation d'alcool. Pour adopter une politique de prévention efficace au sein de son campus, il convient avant tout d'accepter que l'alcool fait partie de la vie sociale des étudiants et qu'il est ancré dans les mentalités et les habitudes de consommation des jeunes – et des Français en général.

D'après les différentes politiques et expériences mises en place sur les campus, l'interdiction totale de l'alcool sur site se heurte à beaucoup de réticences et d'incompréhension de la part des étudiants. Elle ne permet pas de réellement réduire les consommations à risque et renforce le sentiment de prohibition et donc le souhait d'enfreindre l'interdit.

A l'inverse, l'autorisation encadrée d'alcool couplée à des actions de sensibilisation s'avère être plus efficace pour mobiliser les jeunes et faire passer les messages de prévention.

Sensibiliser les étudiants à une consommation d'alcool raisonnable, à l'intérieur comme à l'extérieur du campus, est un engagement fort : une politique globale de prévention alcool participe à la responsabilisation des étudiants, qui sont les acteurs du monde de demain.

Il s'agit d'encadrer et de prévenir pour apprendre aux étudiants à préserver le côté festif lié à l'alcool, tout en évitant les situations à risques. Rien n'empêche par ailleurs de montrer qu'il existe d'autres alternatives à la consommation d'alcool pour passer de bonnes soirées, faire des rencontres et tisser du lien social.

L'objectif de ce guide est de donner des clés de compréhension et surtout d'action aux campus qui souhaitent mettre en place une politique efficace de prévention alcool, grâce à des informations incontournables, des outils de prévention originaux et efficaces, et des ressources pour convaincre l'ensemble des acteurs d'un campus.

Ce guide a été élaboré par l'initiative **Campus Responsables**, créée en 2006 pour inciter et aider les établissements d'enseignement supérieur à intégrer le développement durable à leurs programmes et la gestion de leurs infrastructures. Campus Responsables rassemble aujourd'hui une quarantaine d'établissements membres dans toute la France, et réunit des universités, des écoles de commerce, d'ingénieurs et des centres de formation.

L'équipe de Campus Responsables :



Elisabeth Laville, fondatrice de Campus Responsables



Elodie Rochel, responsable de Campus Responsables



Pauline Pingusson, chargée de mission pour Campus Responsables

2. Pourquoi s'intéresser au sujet ?

Les infos clés

La consommation des jeunes est caractérisée par :

- **Des habitudes de consommation d'alcool différentes des adultes** : les jeunes consomment peu d'alcool à table pendant les repas mais plutôt en milieu festif, associé parfois à d'autres substances psychotropes (phénomène de polyconsommation : par exemple, alcool et cannabis).
- **L'Alcoolisation Ponctuelle Importante (API), aussi appelée "Binge Drinking"** et officiellement traduite par "biture express". Il s'agit de l'absorption massive d'alcool, généralement en groupe, visant à provoquer l'ivresse en un minimum de temps, soit plus de 5 verres sur une durée de 2h. 53% des 17-25 ans disent être en situation d'API au moins une fois par mois (contre 36% pour les plus de 26 ans). Mais actuellement, ce phénomène est encore mal évalué en France, même s'il prend de l'ampleur.
- Une consommation parfois excessive et non-maîtrisée, générant des risques médicaux et sociaux à court, moyen et long termes :
 - **A court terme** : une consommation excessive ponctuelle est susceptible d'entraîner des complications médicales et sociales pour soi et autrui (coma éthylique, grossesse non-désirée, violences envers les autres, conduite en état d'ébriété, etc.).
 - **A moyen-long terme** : une consommation excessive et répétée d'alcool peut entraîner des lésions cérébrales pour les moins de 25 ans dont le développement du cerveau n'est pas finalisé, troubles de l'humeur, cancers, maladies cardiovasculaires, risque d'alcool-dépendance, échec scolaire ou professionnel, d'isolement social etc.

 **"Binge Drinking"**
chez 53% des 17-25 ans
et 36% pour les plus de 26 ans 

Les motifs de consommation

Les jeunes consomment de l'alcool par ¹:

- Envie de s'amuser en recherchant les effets physiques de l'alcoolisation (désinhibition)
- Plaisir (pour le goût de l'alcool)
- Ennui, stress ou déprime
- Pression sociale (famille, études/emploi, amis) pour être plus à l'aise, mieux s'intégrer

Les jeunes consomment de l'alcool :

- Plutôt en fin de semaine, entre amis
- A domicile (surtout en France - c'est le phénomène de "préchauffe" : consommation en groupe à domicile dans des quantités plus ou moins importantes, avant de sortir en soirée à l'extérieur où l'alcool est plus cher)
- Dans les lieux publics (parc, plage, en centre-ville, etc.)
- Dans les lieux de restauration/sorties (bar, restaurant, club, etc.)

Les chiffres clés

En France, la consommation d'alcool diminue régulièrement depuis les années 60 : les Français consommaient 257 litres de vin par an en 1961, et seulement 86 litres en 2012 (soit l'équivalent d'un verre par jour)².

Les jeunes consomment moins souvent de l'alcool que leurs aînés, mais lorsqu'ils en consomment, c'est en plus grandes quantités :

4% des 20-25 ans consomment de l'alcool tous les jours contre 11% pour les adultes³

27,8% des Français âgés de 17 ans ont connu des ivresses répétées (plus de 3 fois par mois) en 2011, contre 8% des 18-75 ans⁴

53,2% des Français âgés de 17 ans ont déclaré en 2011 une Alcoolisation Ponctuelle Importante (API) au cours du mois écoulé

62,1% des 18-25 ans ont déjà eu conscience d'avoir trop bu, mais 72,2% ne ressentent pas le besoin de diminuer leur consommation d'alcool⁵.

38,1% des accidents de la route chez les 18-24 ans sont liés à une consommation excessive d'alcool⁶. L'alcool est la 1^{ère} cause d'accidents de la route en France pour les jeunes⁷.

3 « La consommation des jeunes » Centre de documentation, 2011, Ireb

4-5 Baromètre de consommation 2013, Entreprise & Prévention

6 Drogues, chiffres clés, juin 2013, 5^e édition, ODFT

7 Enquête « Santé des étudiants » 2013, EmeVia

8 Observatoire national interministériel de sécurité routière, 2011

9 Dossier de presse « Renforcement de la lutte contre les phénomènes d'alcoolisation massive des jeunes », juillet 2008, Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

3. Evaluer la situation sur son campus

Ce questionnaire va vous permettre de commencer à évaluer où se situe votre campus et quelles sont les actions à mener, afin d'établir une politique structurée autour de la prévention alcool.

L'environnement de votre campus

1. Y a-t-il une personne en charge de la vie étudiante sur le campus ?

OUI	1 point
NON	0 point

2. Quel part de son temps de mission est dédiée au bien-être étudiant ?

Moins de 5% / Non-défini	0 point
Entre 5 et 25%	1 point
Plus de 25%	2 points

3. Y a-t-il un budget spécifique alloué au bien-être étudiant ?

OUI	1 point
NON	0 point

4. Votre campus est-il en contact avec des structures de suivi et d'encadrement médico-social sur le campus ? (SUMPPS, permanence d'une infirmière, psychologue, etc.)

OUI	1 point
NON	0 point

Vos actions de Prévention Alcool

5. Combien d'actions de Prévention Alcool sont menées par an par le campus ?

Attention : il s'agit des actions émanant de l'établissement et non pas des associations étudiantes

0 par an	0 point
Entre 1 et 2 par an	1 point
Plus de 2 par an	2 points

6. Quels types d'actions menez-vous ? Vous pouvez choisir plusieurs réponses

Transfert d'information, dépliants à disposition, etc.	0 point
Sensibilisation ludique, aide aux associations, etc.	1 point
Utilisation d'outils participatifs et/ou collaboratifs, accompagnement individuel si besoin etc.	2 points

7. Ai-je un discours commun à tous les étudiants ?

OUI	0 point
NON	1 point

8. Un dispositif est-il en place pour s'assurer de la présence des étudiants aux événements ? (Présence rendue obligatoire suivi de la fréquentation, taux de satisfaction, etc.)

OUI	1 point
NON	0 point

9. Le campus assure-t-il un encadrement administratif ou opérationnel des événements et soirées étudiantes ? (renvoi vers des informations ou des structures partenaires, présence sur place d'un représentant de l'établissement pendant les événements, etc.)

OUI	1 point
NON	0 point

Le suivi de vos actions

10. Y a-t-il des outils d'encadrement des actions ? (établissement et/ou élèves signataires d'une charte, obtention d'un label type «soirée étudiante responsable» de la FAGE, etc.)

OUI	1 point
NON	0 point

11. Y a-t-il des outils de suivi des actions menées ?

(sondage, questionnaires, suivi de la consommation des étudiants, etc.)

OUI	1 point
NON	0 point

L'intégration des parties prenantes

12. Y a-t-il des échanges réguliers sur la Prévention Alcool entre la Direction ou l'administration et les associations étudiantes ?

OUI	1 point
NON	0 point

13. Votre établissement fait-il partie d'un groupe de travail sur l'alcool ?

(d'une association locale, de la collectivité, d'un organisme national type ANPAA, MILDT, INPES, CGE, etc.)

OUI	1 point
NON	0 point

14. Votre établissement entretient-il des liens réguliers avec la collectivité et les services associés ? (police, préfecture, etc.)

OUI	1 point
NON	0 point

15. Votre établissement est-il en lien avec des structures spécialisées ou travaillant sur la Prévention Alcool ? (ANPAA, les mutuelles étudiantes, associations locales ou nationales, etc.)

OUI	1 point
NON	0 point

Vos résultats :

De 0 à 5 points : Passez à l'action ! Votre campus peut réaliser des actions simples et rapides à mettre en place pour mener une Prévention Alcool efficace auprès de vos étudiants. Ce guide va vous permettre de découvrir plusieurs outils et initiatives, ainsi que des ressources utiles pour mettre en place une politique au sein de votre établissement.

De 6 à 11 points : Vous êtes en bonne voie ! Votre campus a engagé une démarche de Prévention Alcool. Ce guide va vous permettre de creuser un peu plus la réflexion en vous proposant des outils innovants et originaux à tester, et de nouvelles sources d'information peut-être encore inexplorées.

De 12 à 18 Points : Maintenez la dynamique ! Votre campus prend déjà bien en compte la Prévention Alcool. Ce guide vous permettra de trouver de nouvelles idées d'outils et d'actions à mettre en place sur votre campus pour renouveler la sensibilisation auprès des étudiants, et vous donnera accès à des contacts pour pouvoir solliciter de structures spécialisées, ou échanger avec d'autres campus sur leurs actions.

4. Convaincre les acteurs du campus

Engager son campus sur des actions de consommation responsable d'alcool permet notamment de ...

Maintenir une image et une notoriété de campus engagé et responsable vis à vis du sujet de l'alcool

- En respectant les directives souhaitées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le bizutage et l'alcool en début d'année, pour se positionner comme un campus exemplaire en la matière (voir à ce sujet la lettre de Mme la Ministre "Prévention et lutte contre le bizutage" du 30 juillet 2013, rappelant la nécessité de travailler sur le sujet) ;
- En prévenant les critiques de la société civile (associations, parents, media, etc.) grâce à des actions de prévention intégrées à l'encadrement global de la vie étudiante ;
- En se faisant connaître et reconnaître en France et à l'étranger comme un campus leader et engagé sur la consommation responsable d'alcool (les médias internationaux parlent de plus en plus de l'alcoolisation grimpante des jeunes Français).

Contribuer à offrir aux étudiants les conditions de réussite scolaire et/ou professionnelle et participer à leur bien-être

- En informant les étudiants des risques d'une consommation d'alcool excessive sur la santé et le corps :
 - **Des risques à court terme** : accident de voiture, coma éthylique, rapports sexuels non-protégés et/ou non-désirés, risque de grossesse non-désirée, violence envers soi et/ou les autres, troubles de la mémoire, du sommeil, difficultés scolaires, etc. ;
 - **Des risques à long terme** : lésions cérébrales irréversibles, alcoolo-dépendance, isolement social, difficultés professionnelles, problème de santé (cancers, maladies cardio-vasculaires, etc.) ;
- En détectant les étudiants à risques ou en situation de fragilité (absentéisme, difficultés personnelles, etc.) pour limiter les conséquences d'une consommation excessive d'alcool dommageables pour la vie personnelle de l'étudiant.

Limiter sur le long terme des dépenses directes ou indirectes liées à l'alcool

- En prévenant et en encadrant les activités pour éviter les dépenses liées à des débordements (dégradation des locaux, mobilisation humaine et financière sur un imprévu, coût de communication, etc.);
- En limitant les dépenses de santé publique et le coût des consommations excessives d'alcool, pris en charge par les collectivités, et répercutés sur les contribuables. En 2005, le coût social de l'alcool (prévention et sécurité routière, dépenses de soins, frais de justice, aides sociales, etc.) était estimé à 37,4 milliards d'euros, soit 2,37 % du PIB¹.

Etre cohérent avec la démarche de responsabilité sociétale et la prise en compte des parties prenantes sur le campus

- En menant des actions préventives plutôt que curatives en cohérence avec la démarche RSE du campus et ce, avec tous les acteurs concernés (Direction, personnel, associations étudiantes, services de santé, etc.);
- En satisfaisant le critère n°7 du Plan Vert en matière de santé publique, prévention et gestion des risques pour sensibiliser 100% des étudiants aux risques liés à la consommation d'alcool;
- En impliquant les étudiants dans une logique constructive en leur proposant des actions innovantes qui les mobilisent véritablement (workshop, théâtre interactif, prévention par les pairs, etc.) et en tissant une relation de confiance avec eux, en tant que jeunes adultes capables de se responsabiliser.



Limiter sur le long terme des dépenses directes ou indirectes liées à l'alcool



¹ Comité National contre le Tabagisme (CNCT)

5. Connaître les usages et la réglementation applicable en matière d'alcool

A. Unités d'alcool :

En France, un Verre Standard (VS) ou encore unité d'alcool comprend 10 g d'alcool pur. Il n'y a pas d'alcool « fort » ou d'alcool « faible », c'est la quantité d'alcool pur par verre qui compte. 10g, c'est donc l'équivalent de :



En soirée à domicile, les verres ont tendance à être surdosés. L'Organisation Mondiale de la Santé propose des repères pour une consommation à moindre risque :

Consommation régulière :

Pour une femme : 2-3 VS par jour

Pour un homme : 3-4 VS par jour

Au moins un jour par semaine sans aucune boisson alcoolisée, et pas de consommation d'alcool pour les personnes enceintes, malades, etc.

Consommation occasionnelle (événements festifs, célébrations, etc.) :

Pas plus de 4 VS en une seule occasion

B. Les licences pour vendre de l'alcool :

La législation concernant les débits de boissons est principalement gérée par le Code de Santé Publique, ainsi que par le Code Général des Impôts. Il existe quatre licences en France :

- **Licence 1 pour les boissons sans alcool** : eaux minérales ou gazéifiées, lait, café, thé, chocolat, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions
- **Licence 2 pour les boissons fermentées non distillées** : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis et jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool
- **Licence 3** pour les vins doux naturels : vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur
- **Licence 4** pour les rhums, tafias, alcools provenant de la distillation des vins : spiritueux, liqueurs, etc.

À Savoir

Depuis juin 2011, la licence I ayant été supprimée, la vente de boissons sans alcool est désormais libre dans les débits de boissons à consommer sur place¹.

En France, l'alcool est interdit sur la plupart des campus (voir dans les règlements intérieurs). Toutefois, il existe des cafétérias, des associations, et des événements où l'alcool est présent sur un campus. Il existe en effet des autorisations pour vendre de l'alcool de licence 2, qui peuvent être temporaires ou permanentes. Dans tous les cas, la responsabilité incombe au président de l'association en cas de dommages matériels ou physiques :

- Un débit de boissons temporaire peut être obtenu pour un lieu non-titulaire d'une licence (pour une salle louée ou prêtée par exemple), en adressant une demande à la mairie où a lieu la soirée. Pour un débit temporaire, seules les boissons de licence 2 pourront être vendues, en aucun cas des boissons des licences 3 et 4.
- Un débit de boissons permanent de licence 2 peut être obtenu pour un lieu sur un campus, en utilisant la notion de « cercle privé » (ex : pour une association gérant une cafétéria). Après des démarches entreprises auprès de la direction régionale des douanes, le débit permanent est accordé à l'association et est valable pour un lieu ou local précis (ex: la cafétéria, le foyer de l'école) et pour toute la durée de vie de l'association.

¹ Article L3331-1 du code de la Santé Publique, modifié par la loi n°2011-302 du 22 mars 2011 – art 1 (V)

C. Ce que dit la loi

En soirée :

La loi Evin de 1991 interdit le parrainage des soirées étudiantes par les fabricants ou les distributeurs d'alcool.

La Loi « Hôpital, patient, santé, territoire » (HPST) de 2009² interdit les soirées open-bars (défini comme le fait d'offrir gratuitement à volonté des boissons alcooliques dans un but commercial). Ce délit est puni de 7 500 € d'amende. La récidive est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

La vente de boissons alcoolisées aux mineurs est interdite³. Ce délit est puni de 7 500 € d'amende, et en cas de récidive dans les 5 ans, de 15 000 € et un an de prison.

La vente ou service de boissons à des personnes manifestement ivres est interdit⁴.

Au volant :

En France, le taux d'alcoolémie autorisé au volant est de 0,49 gramme par litre de sang (ou 0,24 milligrammes d'alcool par litre d'air expiré).

A partir de 0,5 g/l de sang, le conducteur est en infraction :

- Retrait de 6 points sur le permis de conduire,
- Amende forfaitaire de 135 €,
- En cas de comparution devant le tribunal, le permis peut être suspendu pendant 3 ans.

A partir de 0,8 g/l de sang, le conducteur commet un délit :

- Retrait de 8 points sur le permis de conduire,
- Une suspension pendant 3 ans ou une annulation du permis de conduire,
- Une amende qui peut s'élever à 4 500 €,
- Une peine de prison jusqu'à 2 ans.



² Article L. 3322-9 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 du Code de la santé publique

³ Article L. 3342-1 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 du Code de la santé publique

⁴ Article R. 3353-2 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 du Code de la santé publique

Les grands principes à garder en tête :

- S'assurer que les salles et espaces loués bénéficient d'une licence, sinon faire une demande de débit de boisson temporaire,
- S'assurer que les boissons servies correspondent bien à la licence utilisée (ex : pas de vodka s'il y a une licence de catégorie 2, l'amende pour le non-respect de ce principe est de 4 000 €),
- Respecter les principes de base du code de la santé publique (ne pas servir les personnes en état d'ivresse, etc.),
- Insister sur la responsabilité civile et pénale auprès des étudiants et organisateurs de soirée (sécurité routière, santé publique, etc.),
- Respecter la loi sur les open-bar,
- Avoir un personnel formé.

Pour aller plus loin :

Guide d'organisation de soirées étudiantes par l'USEM (Union nationale des mutuelles étudiantes régionales).

Guide d'organisation des soirées étudiantes – [SMERAG](#)

Site preventionroutiere.asso.fr

Site montetasoiree.com, rubrique « L'essentiel de la réglementation »

Rubriques dédiées sur les nombreux sites des mutuelles étudiantes : [LMDE](#), [SMENO](#), etc.



CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

6. Les 10 règles d'or d'une politique efficace

- 1 DIAGNOSTIQUER :** avant d'entreprendre des actions, il faut savoir où en est votre campus (*voir le questionnaire d'autodiagnostic*) ;
- 2 DEFINIR :** les actions et outils adaptés à la situation de votre campus (nombre d'étudiants, moyens, enjeux identifiés, etc.), avec un planning défini ;
- 3 EXPERIMENTER :** des outils et actions sur son campus, tout en tenant compte des codes culturels et des habitudes des étudiants du campus (vie associative, volume horaire de cours, fréquences de sorties selon les filières, etc.). Et penser que ce qui ne marche pas chez le voisin peut marcher chez vous ;
- 4 CONCRETISER :** expliquer aux étudiants la situation sur leur campus, pour ancrer leur réflexion dans une situation réelle et concrète qui les concerne (*à partir du diagnostic préalable*) ;
- 5 RESPONSABILISER ET IMPLIQUER :** les étudiants dans la mise en œuvre d'un dispositif tout en évitant le ton moralisateur ou les discours descendants. Ils auront certainement de nouvelles idées pour faire passer les messages de prévention. Cela leur permettra aussi de se former à ces messages pour mieux les intégrer et en parler entre eux. La prévention par les pairs (entre étudiants) fonctionne mieux ;
- 6 DYNAMISER :** les actions mises en place en proposant des formats interactifs qui encouragent le dialogue entre les étudiants et les intervenants (théâtre participatif, workshop, atelier de simulation, etc.) ;
- 7 ACCOMPAGNER :** vers des structures compétentes (services médicaux du campus/de la collectivité tels que les SUMPPS, associations, etc.) ;
- 8 MESURER :** les actions mises en place par des outils de suivi et faire un sondage auprès des étudiants (avant et après la mise en place d'actions) pour évaluer la progression et apporter des améliorations si besoin ;
- 9 COMMUNIQUER :** sur les actions et les résultats du suivi auprès de toutes les parties prenantes (communiqué de presse, actualité sur le blog du campus, mailing ou newsletter aux étudiants et partenaires, etc.) ;
- 10 PERENNISER :** inscrire les actions dans le temps pour ancrer les changements de comportements, notamment parce que le turnover chez les étudiants est élevé.

7. Sensibilisation et mobilisation : des outils et bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves



DESCRIPTION

Site internet consacré aux addictions et à la qualité de vie des étudiants à partir de quatre entrées: « Alcool », « Tabac », « Cannabis » et « Qualité de vie ». Addict'Prev propose des informations, conseils, et questionnaires d'auto-évaluation sur la prévention des conduites addictives. Il s'agit essentiellement d'un outil local s'adressant aux étudiants de la région de Clermont-Ferrand.

Sur le volet « Alcool », plusieurs questionnaires permettent d'évaluer son niveau de consommation et ses réactions en situation alcoolisée (pour soi ou pour les autres). Des conseils pratiques expliquent comment réagir face à une personne alcoolisée. Le contenu a été travaillé avec des scientifiques.

Ce site a été conçu par les services de santé interuniversitaires, et validé par la MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie).

Objectif

Offrir aux étudiants des informations générales sur la prévention des conduites addictives - dont l'alcool fait partie - ainsi que sur les dispositifs d'aide.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Informer les étudiants de ce site en libre accès et leur préciser qu'ils peuvent compléter l'auto-évaluation et le formulaire d'audit pour évaluer sa consommation d'alcool (prévoir 15 min pour répondre aux questions posées) ;
- Le développement du site Addict'Prev prévoit que toutes les universités pourront si elles le souhaitent intégrer ce site au leur, et l'adapter à leurs besoins. N'hésitez pas à contacter l'équipe du site si vous souhaitez l'adapter à votre campus et votre région.

**NOTRE AVIS****Les plus :**

- Ce site clair et concis permet d'avoir les informations essentielles sur l'alcool en quelques clics ;
- Une liste d'adresses utiles - aussi bien locales que nationales - et des ressources sur la prévention sont proposées en complément : renvois vers l'Observatoire National de la Vie Etudiante, l'Association bourbonnaise d'Education pour la Santé (ABES) 03, etc.

Les moins :

- Des résultats aux questionnaires et des conseils assez succincts comparés au nombre de questions que comptent les questionnaires ;
- Site à portée régionale où certaines ressources ne concernent que l'Auvergne.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Emily Darlington, Chargée de prévention Addict'Prev
Emily.darlington@univ-bpclermont.fr
- addictprev.fr

INITIATIVES SIMILAIRES

- Fiches pratiques ANIMAFAC (fiches 31 et 34)
- Alcoolinfoservice.fr
- Leplanb.info
- Montetasoiree.com
- Boiretrop.fr



DESCRIPTION

Site internet de prévention des risques liés à l'alcool, au tabac, et aux drogues. Plan B est destiné aux étudiants, en particulier aux étudiants girondins (ressources régionales). Deux entrées possibles sur le site :

- Une entrée informative et factuelle (rubriques « Les produits », « Je sais », « Je me teste », « La loi », « Le plan B ») avec un questionnaire pour évaluer son niveau de consommation, des informations concrètes sur les usages et les risques, les bons réflexes à adopter dans certaines situations, les lois et réglementations en vigueur pour organiser une soirée responsable ;
- Une entrée contextuelle retraçant différentes situations et des conseils adaptés : soirée à la maison, week-end d'intégration, veille d'examen, etc.

Pour le volet « Alcool », des animations interactives permettent de devenir acteur de la prévention (le « Bar du plan B » pour connaître les dosages des verres faits maison, et le « VIP Pass », pour connaître les options pour rentrer chez soi sans risque après avoir bu).

Plan B est un outil validé par la MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie) qui propose aussi des ressources locales pour approfondir une question et pour passer à l'action (organiser une soirée étudiante responsable, se faire accompagner, connaître les horaires de transport en commun, etc.).

Une deuxième version du site est en cours et prévoit plus d'actualités et d'interactivité (présence sur les réseaux sociaux, etc.). Le site Plan B est soutenu et développé conjointement par la préfecture de Gironde, le DADD, les services interuniversitaires de médecine préventive et de santé des étudiants, des associations locales de prévention, des universités de Gironde et des associations d'étudiants.



Objectifs

- Prévenir les risques et réduire les dommages liés aux consommations d'alcool, de tabac et de drogues ;
- Éviter le passage à la dépendance.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Informer les étudiants de ce site en libre accès

RETOURS D'EXPERIENCES

- Site co-construit avec des étudiants pour répondre au mieux à leurs attentes et besoins ;
- Une analyse des occurrences des mots les plus recherchés sur le site a permis de déterminer les sujets clés pour répondre au plus près aux interrogations des étudiants dans la V2 du site ;
- Environ 50% des connexions se font en Aquitaine, et 50% en dehors sur tout le reste de la France.

NOTRE AVIS

Les plus :

- Un exemple de collaboration multi-parties prenantes : site développé grâce à la synergie de plusieurs partenaires locaux (préfecture, associations étudiantes, services de médecine, etc.) ;
- Une base de données fournie donne accès à de nombreuses informations de sources fiables.

Les moins :

- Une navigation peu évidente, malgré un contenu pourtant très riche (beaucoup d'informations pas toujours facilement accessibles) ;
- Des ressources pour l'instant localisées en Aquitaine.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Leplanb.info
- daadd@daadd.fr / 05 57 35 31 98

INITIATIVES SIMILAIRES

- Fiches pratiques ANIMAFAC (fiches 31 et 34)
- Alcoolinfoservice.fr
- Addictprev.fr
- Montetasoiree.com

Monte ta soirée

Association Avenir Santé

DESCRIPTION

Projet de prévention créé par l'association de prévention et de réduction des risques Avenir Santé, pour aider les organisateurs d'événements festifs jeunes à réduire les prises de risques lors des soirées festives. Ce projet multi-facettes propose un site (montetasoiree.com), des formations, des conseils personnalisés et un prix national [montetasoiree](http://montetasoiree.com).

Le site Internet comprend plusieurs onglets fonctionnant comme des boîtes à outils pour tout connaître sur l'alcool, le tabac, les drogues, et la sécurité routière en soirée : « Les 10 étapes incontournables », « L'essentiel de la réglementation », « Santé et sécurité en soirée », « Les ressources près de chez vous ». Un espace dédié aux boissons donne des conseils pour proposer des boissons alternatives à l'alcool. Les internautes peuvent demander des conseils individuels grâce au formulaire de contact.

En plus de la prévention par Internet et les réseaux sociaux, Avenir Santé propose des actions de formation et de prévention par les pairs.

Le prix national [montetasoiree](http://montetasoiree.com) valorise les bonnes pratiques des organisateurs amateurs ou professionnels (BDE, écoles, MJC, discothèques, associations, festivals, etc.) avec un prix régional (Ile-de-France) et national. La meilleure soirée est récompensée par un jury pluridisciplinaire associant Ministères, associations, MILDT, etc. Les organisateurs de soirées peuvent gagner jusqu'à 2 000 €, à utiliser pour organiser des soirées responsables (achats d'éthylotests, animations, etc.).

Objectif

Permettre aux organisateurs de soirées rassemblant des jeunes de monter des soirées responsables en prévenant et réduisant les risques...

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Informer les étudiants de ce site en libre accès très utile pour organiser des soirées responsables ;
- Contenu actualisé dans une V3 sortie en octobre 2013.

RETOURS D'EXPERIENCES

En 2012-2013, 90 candidats se sont présentés et 36 dossiers ont été retenus et récompensés par un kit de prévention pour féliciter leur initiative en matière de réduction des risques festifs. La remise des prix nationaux s'est effectuée au Ministère de l'Enseignement Supérieur.

NOTRE AVIS

Les plus :

- Un projet s'adressant aussi bien aux organisateurs amateurs que professionnels de soirées rassemblant des jeunes ;
- Une cartographie des ressources locales très complète (recensement par département) ;
- Des trophées pour valoriser les soirées organisées de façon responsable.

Les moins :

- Un site essentiellement concentré sur l'organisation de soirées.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Sandra Loisy, Coordinatrice du projet montetasoiree.com 04 78 58 95 04 / sandra@avenir-sante.com
- Montetasoiree.com

INITIATIVES SIMILAIRES

- Leplanb.info
- Addictprev.fr
- Fiches pratiques ANIMAFAC (fiches 31 et 34)



DESCRIPTION

Cette charte éditée par la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) donne des informations sur les démarches administratives pour préparer une soirée, avec des exemples d'actions de prévention et de réduction des risques liés à la consommation d'alcool et de drogues en soirée.

Cet outil s'adresse essentiellement aux étudiants impliqués dans des associations ou BDE qui souhaitent organiser des soirées. Le ton est informatif et neutre, avec une approche pratique.

Objectifs

- Donner des clés d'actions aux organisateurs de soirées étudiantes pour sensibiliser les jeunes aux dangers d'une consommation excessive d'alcool et prévenir les risques liés à la consommation d'alcool en soirée (accidents de la route, etc) ;
- Développer des actions de prévention des conduites à risques auprès des jeunes et en milieu festif.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Adhésion libre et gratuite à la charte. Les signataires s'engagent à respecter aux moins 5 des 11 engagements proposés ;
- Bilan annuel réalisé avec la FAGE sur les actions menées avec les associations ;
- Kit d'adhésion offert aux signataires avec divers outils « papier » :
 - Guide technique de l'organisateur d'évènements responsables,
 - Affiches et dépliants de la Charte Nationale des Soirées Étudiantes Responsables,
 - Stickers « Soirée Étudiante Responsable »,
 - Bracelets « Organisateur responsable », bouillons d'oreilles, etc.



RETOURS D'EXPERIENCES

- Charte signée par 175 associations et BDE du réseau FAGE en 2011, et 182 signataires en 2012 ;
- En 2012, 42 formations assurées par des experts et des formateurs FAGE ont été dispensées à 1 054 responsables des associations adhérentes à la FAGE.

NOTRE AVIS

Les plus :

- Outil qui aide les BDE à structurer l'organisation de soirées responsables, aussi bien sur les aspects de prévention que de réglementation ;
- Outils numériques disponibles pour tous, et outils papiers mis à disposition gratuitement pour les signataires de la Charte.

Les moins :

- Peu de retours d'expérience pour l'instant ;
- Pas de suivi : Charte disponible pour tous et non obligatoire mais incitative, donc difficile de mesurer son impact.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Bulletin d'adhésion à la charte
- 01 40 33 70 70 / soireeresponsable@fage.org
- www.fage.org

INITIATIVES SIMILAIRES

- Charte de bonnes pratiques sur les conduites à risques liées à l'alcool en milieu étudiant (INSA Lyon)
- [Guide d'organisation de soirées étudiantes](#) par l'USEM
- [Guide d'organisation des soirées étudiantes](#) - SMERAG



DESCRIPTION

L'ANPAA est une association reconnue d'utilité publique qui a pour mission de promouvoir et contribuer à une politique globale de prévention des risques et des conséquences de l'alcoolisation et des pratiques addictives : usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes, pratiques de jeu excessif et autres addictions sans produit.

Des relais en région permettent à l'association d'avoir une forte présence locale sur l'ensemble du territoire français (92 comités départementaux et 21 relais régionaux).

L'ANPAA intervient dans les établissements ou campus français pour des sessions d'information, de sensibilisation et de formation des étudiants et du personnel administratif sur le thème de la prévention des conduites addictives et de la réduction des risques. L'ANPAA est aussi habilitée à former les animateurs pour l'utilisation des mallettes Kottabos, qui comprend des animations ludiques pour savoir comment gérer ses consommations d'alcool et tester des situations d'alcoolémie grâce à des outils de simulation (lunette déformante, etc.) Voir la fiche de présentation de la mallette plus loin.

L'ANPAA mène aussi des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) permettant un repérage précoce des usages nocifs. Elle organise sur tout le territoire des colloques sur des thèmes variés, dont un sur « Jeunes, adolescence et pratiques addictives » en 2012.

Objectifs

- Renforcer les compétences individuelles et collectives pour faire des choix favorables à la santé et les mettre en œuvre ;
- Prévenir, en matière de consommation de substances psychoactives, le passage de l'usage récréatif à l'usage à risque, l'usage nocif et la dépendance ;
- Réduire les dommages liés à la consommation de substances psychoactives et aux conduites à risque.

DETAILS

DE MISE EN ŒUVRE

- Coût : variable
- Exemples d'outils à disposition :
 - Fresque « Home Party », support de discussion et d'échanges. Les étudiants sont amenés à observer les différentes saynètes et à les commenter selon leur expérience, leurs observations ou leurs attentes en matière de fêtes. L'animateur amène les étudiants à repérer les différentes prises de risques et à savoir les réduire (contact : ANPAA 22 anpaa22@anpaa.asso.fr / 02 90 90 48 55) ;
 - Œuvre « Binge Drinking » : dispositif audiovisuel à exposer dans un lieu de passage pour sensibiliser les étudiants du campus aux conséquences de l'alcool, et lutter contre la banalisation des ivresses répétées. L'œuvre sert de support à la discussion et peut facilement s'intégrer à un dispositif existant (semaine de la prévention, stand d'information, etc.).



RETOURS D'EXPERIENCES

- **Kedge**, campus de Bordeaux (anciennement BEM Bordeaux Ecole de Management) : séances de sensibilisation pendant le séminaire d'intégration :
 - Formation générale sur l'alcool (molécule éthanol, conséquences physiques et sociales de l'alcoolisation, etc.) ;
 - Exercices de mise en pratique (ex : utilisation de lunettes de simulation de situation alcoolisée).
- **IESEG** : formations à la sensibilisation à l'alcool et à l'utilisation de la mallette d'outils Kottabos, pour les étudiants membres du BDE et pour le personnel administratif.

NOTRE AVIS

Les plus :

- Formations de *visu* qui permettent un dialogue instantané et direct avec les étudiants

Les moins :

- Tarif de la formation : 1 300 € la journée

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Elodie Crochet chargée de mission prévention : elodie.crochet@anpaa.asso.fr / 01 42 33 51 04
- www.anpaa.asso.fr/

INITIATIVES SIMILAIRES

- Formations de la FAGE et d'Entreprise & Prévention

DESCRIPTION

Campagne initiée par Entreprise & Prévention qui réunit 25 entreprises du secteur des boissons alcoolisées en France. La campagne tire son nom des repères établis par l'OMS conseillant de ne pas consommer plus de 2 unités d'alcool par jour pour les femmes, 3 unités par jour pour les hommes, 4 unités pour les consommations occasionnelles, et 0 au moins un jour par semaine et en cas de situations à risque (grossesse, médicaments, etc.).

En plus du site Internet, la campagne propose des ateliers et animations lors des journées de sensibilisation et des soirées sur les campus : « C ki ki conduit ? » pour le conducteur désigné, borne éthylotest, simulateur d'alcoolémie, stands d'information animés par des professionnels et des étudiants, théâtre interactif (compagnie Entrée de Jeu), etc.

Objectif

Informers les consommateurs – et donc les étudiants – sur les repères de consommation d'alcool à moindre risque.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Mise à disposition d'un affichage permanent et de dépliants 2340 (pense-bête des unités d'alcool), dans les établissements et les résidences CROUS pour relayer l'opération tout au long de l'année ;
- Stand d'information 2340 animé par des professionnels avec distribution de dépliants, test des connaissances, évaluation de la consommation d'alcool via un calculateur d'unités d'alcool et un simulateur d'alcoolémie, parcours avec lunettes simulant l'alcoolémie, etc. Consulter Entreprise & Prévention pour connaître les tarifs ;
- Plusieurs acteurs sont à impliquer pour garantir la bonne réussite de la campagne : responsables d'établissement universitaire et équipes éducatives, associations étudiantes, CROUS, médecins, infirmières scolaires et autres professionnels de santé, voire responsables des établissements de nuit de l'agglomération...
- Kit gratuit pour aider le personnel à organiser une animation ou pour les étudiants s'ils souhaitent organiser une soirée responsable (kit personnalisable) : affichettes, animations « c ki ki conduit ? », dépliant 2340, jeu de carte type

Trivial Pursuit autour des seuils de consommation et risques alcool, goodies à gagner, etc.

**RETOURS D'EXPERIENCES**

- Campagne-pilote lancée par Chartes Métropole fin 2009 dans les milieux étudiants, en partenariat avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Les « journées 2340 » ont ciblé 700 étudiants avec des actions de prévention adaptées :
 - Stands d'animation et d'information sur les campus ;
 - Affichage permanent dans les établissements et dans la résidence du CROUS ;
 - Séances de théâtre interactif ;
 - Animations de prévention dans le cadre des soirées étudiantes, etc.

Après la campagne, la part d'étudiants connaissant le seuil à ne pas dépasser en cas de consommations occasionnelles (4 unités d'alcool) est passée de 9% à 33,8%. Cette campagne-pilote a permis le lancement de deux kits de prévention gratuits spécialement conçus pour les acteurs du monde étudiant, utilisés par les organisateurs de soirées (à commander sur preventionalcool.com).

NOTRE AVIS**Les plus :**

- Complémentarité entre les animations en journée sur les campus et celles déployées en soirées ;
- Approche ludique mêlant information et interactivité ;
- Informations sur la consommation d'alcool en soirée, mais aussi au quotidien.

Les moins :

- Coût des animations à définir avec Entreprise et Prévention

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Contact : Sabine Watremez
Entreprise & Prévention / 01 53 43 80 75
- www.2340.fr

INITIATIVES SIMILAIRES

- Mallette Kottabos pour les outils de simulation d'alcoolémie
- Les formations de l'ANPAA et de la FAGE pour l'organisation de soirées étudiantes responsables

DESCRIPTION

Application (iPhone et Android) développée par la SMENO, centre de sécurité sociale étudiant dans le nord de la France. Coach SMENO fait partie des actions de prévention « Respect Yourself » proposées par la SMENO sur les conduites à risque des jeunes (alcool, tabac, alimentation et stress).

L'application propose de calculer son taux d'alcoolémie verre après verre en renseignant différents critères : sexe, poids, nombre de verres consommés, heure du dernier repas, etc. Coach SMENO prévient quand le taux d'alcoolémie dépasse les 0,5g et indique le temps nécessaire pour revenir au taux légal et l'heure à laquelle on peut reprendre le volant si on conduit. Cette application se veut essentiellement informative, ludique et pédagogique.

Objectifs

- Aider les jeunes à maîtriser leurs consommations d'alcool et de tabac,
- Accompagner les étudiants dans leurs sorties et leur santé en leur donnant des points de repères ludiques et interactifs.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Informer les étudiants de cette application téléchargeable gratuitement sur internet ;
- L'étudiant gère ensuite de façon autonome sa consommation et son suivi grâce à son téléphone.

NOTRE AVIS**Les plus :**

- Outil original et nomade qui suit les étudiants partout ;
- Utile avant de prendre le volant pour maîtriser sa consommation d'alcool ;
- Application très complète, au-delà du programme sur l'alcool (programme pour arrêter de fumer, contacts utiles et appel d'urgence du 112, dossier réunissant les documents médicaux comme les ordonnances, etc.) ;
- Possibilité d'utiliser l'outil pour organiser un concours en soirée afin de récompenser celui qui aura le taux d'alcoolémie le plus bas (ou des équipes).

Les moins :

- Accessible seulement aux étudiants ayant un smartphone sous Android ou Apple ;
- Attention à l'usage détourné de l'outil (concours de celui qui boit le plus).

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Jean-Philippe Bas, Responsable Prévention SMENO jp.bas@smeno.fr / 03 20 21 93 76
- Coach SMENO [sur Android App store](#)
- Coach SMENO [sur Apple App Store](#)

INITIATIVES SIMILAIRES

- Application iPhone [ALCOOTEST](#) de la LMDE
- Alcomètre de [l'INPES](#)



“Jusqu’à plus soif”

Pièce de théâtre de la Compagnie Entrées de Jeu

Mobiliser



2011

DESCRIPTION

La compagnie théâtrale Entrées de Jeu propose « Jusqu’à plus soif », une pièce interactive mettant en scène des situations auxquelles les étudiants peuvent être confrontés :

- La pression du groupe lors du week-end d’intégration, notamment sur la consommation massive d’alcool,
- La prévention des comas éthyliques,
- Les risques liés à la consommation d’alcool et aux retours de soirées comme la sécurité routière, les rapports sexuels non protégés ou non désirés, les comportements agressifs...
- Les débordements dans l’espace public des soirées trop arrosées, et les conséquences du lendemain...

A l’issue des saynètes, les spectateurs sont invités à réfléchir et à s’impliquer en rejouant des passages de la pièce pour se mettre en situation et proposer d’autres solutions plus responsables. Le dialogue est ouvert entre les comédiens spécialistes de l’impro et les étudiants, le ton n’est pas moralisateur, et l’approche très ludique.

Objectif

Sensibiliser les étudiants aux risques d’une consommation excessive d’alcool grâce à l’interaction avec le public.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Pièce conçue pour un public de 20 à 150 spectateurs, pour que les échanges et les scènes rejouées soient fluides et efficaces. Durée : environ 2h.
- Pour plus d’impact, mieux vaut rendre la pièce obligatoire (au moins aux 1^{ères} année), largement communiquer pour assurer une bonne participation, et l’intégrer à une action de sensibilisation (actions de prévention, animations/soirées organisées par une association, week-end d’intégration, etc.).
- Attention : ne pas préciser le caractère interactif avant la pièce, pour éviter les réticences de certains...
- Pour environ 100 spectateurs et 3 à 5 comédiens : prévoir 100 m² dont une scène de 6m x 6m. Pas de matériel spécifique à prévoir (apporté par la compagnie).
- Coût :
 - 1 625 € TTC
 - Frais de transport au-delà de 60 km de Paris (voiture : 0,70 € HT/km ou SNCF/ TGV 2^{nde} classe tarif Pro x 5 comédiens) + frais éventuels d’hébergement et de restauration des 5 comédiens.



RETOURS D’EXPERIENCES

• **ESG Management School** : En 2012, malgré une communication plutôt tardive (annonce de la pièce mi-septembre pour une représentation en octobre), une soixantaine d’étudiants ont assisté à la pièce (capacité maximale de la salle selon les contraintes logistiques). Elle était facultative, mais donnait droit à un crédit ECTS. 75% des élèves ont pu s’identifier aux personnages de la pièce, leur donnant l’occasion de s’interroger sur leur rapport à l’alcool.

• **Ecole des Mines de Douai** : pièce sollicitée par les étudiants dans le cadre du CAPA (Comité D’Accueil des Premières Années). Organisation logistique assurée par les élèves, et financement par la Direction. Pièce rendue obligatoire (créneau horaire inclus dans le planning des 1^{ères} années) et jouée depuis 3 ans à la rentrée, bonne participation des 150 élèves présents, de bons retours informels sur leur appréciation de la pièce.

• Les saynètes jouées ont été modifiées en fonction des retours d’expériences et demandes du public pour correspondre aux plus près aux situations étudiantes courantes, suite aux retours des participants et à l’actualité du monde étudiant (ex : inclure les retours de soirée).

NOTRE AVIS

Les plus :

- Qualité de comédiens et de la mise en scène ;
- Approche non culpabilisante et très interactive sur des situations concrètes, avec des pistes de réflexion.

Les moins :

- Coût élevé de mise en œuvre ;
- Caractère obligatoire de la pièce indispensable pour garantir une bonne participation.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- www.entreesdejeu.net : fiches techniques et pédagogiques pour savoir comment organiser une pièce interactive, et comment en exploiter le contenu en classe.
- Contact : Manuelle Finon,

entreesdejeu@wanadoo.fr / 01 45 41 03 43

DESCRIPTION

Programme pédaogo-culturel de sensibilisation au risque alcool chez les jeunes avec des discours adaptés par tranches d’âge (12-18 ans et 18-25 ans). L’intervention d’une psychologue-alcoolologue et d’un comédien-formateur donne un éclairage interactif, culturel et pédagogique pour ancrer dans le réel les situations liées à l’alcool vécues par les étudiants.

Le deux intervenants abordent les idées reçues sur l’alcool et les jeunes, (re)définissent de façon ludique et interactive ce qu’est la molécule alcool pour mieux l’appréhender, connaître son impact physiologique, pathologique et psychosocial ; et faire des choix responsables.

Le programme 18-25 ans se déroule en 2 temps :

- Formation avec les membres des Bureaux Des Elèves (BDE) pour réfléchir à l’organisation de soirées responsables (point sur la législation, leur responsabilité, comment encadrer et prévenir les risques, que faire en cas d’accident, etc.) et mise en situation avec des scènes d’improvisation pour tester les réactions et comportements. L’utilisation d’outils de management permet aux étudiants de relier cursus scolaire et application dans la vie de tous les jours ;
- Module pratique pour les étudiants de 1^{ère} année pour les faire réfléchir à leur perception et leur consommation grâce à l’humour, des lectures de textes (scientifiques, culturels, etc.) et la mise en scène de situations réelles.

Objectifs

- Expliquer, informer et responsabiliser les jeunes sur leur consommation d’alcool ;
- Faire prendre conscience aux étudiants :
 - De la différence entre leur perception des niveaux et limites de consommation, et ceux recommandés par les pouvoirs publics ;
 - Des dangers liés à la banalisation et aux excès de l’alcoolisation.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Séances adaptables selon la taille du campus, les effectifs des promotions d’étudiants
- Formation des membres du BDE par des animateurs spécialisés :
 - Une journée ou demi-journée
 - Environ 12 élèves
 - Avec une psychologue-alcoolologue et un comédien-formateur
- Formation des élèves de 1^{ère} année :
 - Durée : 1h30
 - Environ 20-25 élèves
 - Avec un formateur spécialiste du risque alcool
- Tarifs variables selon les demandes :
 - BDE : à partir de 1 500 €
 - Module : à partir de 500 €

RETOURS D’EXPERIENCES

ECE : programme sollicité pour une quinzaine d’étudiants en 2012, mais pas de suivi effectué. L’école va reconduire l’expérience en 2014.

NOTRE AVIS

Les plus :

- Un éclairage sur les risques à court terme qui interpellent les étudiants (risques pour soi et son entourage), mais aussi sur sa santé à long terme (risques de cancer, troubles hépatiques ou cognitifs, etc.) ;
- Des séances interactives en petit effectif mêlant information et mises en situation.

Les moins :

- Séances en petits groupes qui deviennent vite contraignantes pour les promotions très nombreuses ;
- Rendre les modules obligatoires pour assurer un maximum de participation.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- camsoule.com
- contact@camsoule.com / 06 14 83 28 83

INITIATIVES SIMILAIRES

- « Jusqu’à plus soif », Compagnie Entrée de Jeu

Ça m’souïe

“Malette d’outils Kottabos”

A.N.P.A.A 59

Mobiliser



2000

DESCRIPTION

Kit d’expérimentation qui propose de trouver des points de repère et d’équilibre sur la santé. Deux approches sont privilégiées : l’expérience personnelle, et la mise en situation d’événement tels qu’ils sont perçus par un cerveau alcoolisé.

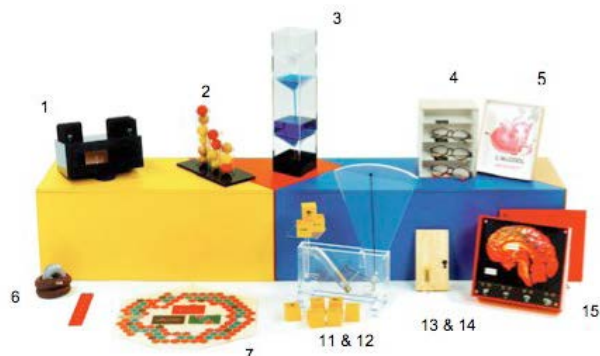
Ce jeu a reçu le prix Ludimat Expo 2000 (salon du jeu dans la formation et la communication) et a été validé par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Objectifs

- Sensibiliser par l’action et l’expérience les étudiants à leur consommation d’alcool, et aux conséquences sensorielles sur soi et les autres ;
- Développer la connaissance des mécanismes de l’alcoolémie et la prise de conscience des risques immédiats liés à l’alcoolisation ;
- Acquérir les moyens d’évaluer sa propre alcoolémie et développer les compétences individuelles pour un comportement adapté aux risques.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Jeu à faire en groupe de 10-15 participants (maximum) avec un animateur
- Durée : une séance de 2h
- Prévoir 3 à 6 mois pour passer commande (fabrication artisanale)
- Valise de 25kg contenant tout le matériel : 9 activités ludiques pour aborder les situations de prises d’alcool et les risques encourus, guide animateur, accessoires, etc.
- Messages plus efficaces si l’animation est assurée par des étudiants (sensibilisation entre pairs)



Coût :

- Vente : 3 800 € en valise + frais de port
- Location possible pour les personnes formées : environ 330 € la semaine et 1 000 € le mois dans la région de Lille. Environ 420 € la semaine et 1 350 € le mois hors région de Lille
- Animation par une personne formée : environ 200 €
- Formation à l’utilisation de la mallette :
 - 1300 € + frais de déplacement pour 1 journée de formation sur place pour 8 à 15 personnes
 - 120 € / personne si seulement 1 à 2 personnes à former, déplacement à prévoir dans le Nord-Pas de Calais au Comité Départemental de Prévention de l’Alcoolisme 59 pour une formation dans les locaux.

RETOURS D’EXPERIENCES

Les mallettes Kottabos sont utilisées par des étudiants de Master pour informer et sensibiliser des étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} années, dans le cadre du programme Manager in Vivo de l’IESEG.

NOTRE AVIS

Les plus :

- L’approche participative rend les étudiants acteurs de leurs comportements ;
- Les animations se focalisent sur les effets à court terme de l’alcool, auxquels les étudiants sont plus réceptifs.

Les moins :

- Coût élevé et organisation préalable requise.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Contacts : anpaa59@anpaa.asso.fr
- Isabelle Cuvelier
i.cuvelier@ieseg.fr / 03 20 54 58 92 (standard)
- www.alcoolinfo.com



DESCRIPTION

Programme d'accompagnement et de coaching mis en place par l'IESEG pour la réussite professionnelle et personnelle des étudiants de l'école. Des étudiants de Master sont recrutés et formés pour coacher des étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année sur la communication, le networking, le bien-être et la prévention des addictions. Des sessions spécifiques à l'alcool sont prévues au programme.

Une des six réunions obligatoires de l'année doit être dédiée à l'alcool. Les étudiants-coachs appelés « étudiants MIV » reçoivent une formation sur la prévention alcool, pour assurer le module d'accompagnement dédié, en utilisant différents outils : mallette Kottabos, picolomètre, etc. Après leur formation, ils peuvent eux-mêmes sensibiliser les étudiants avec la mallette Kottabos.

Objectifs

- Accompagner les étudiants de 1^{ère} année sur des thématiques où le dialogue n'est pas toujours évident, tel que la consommation d'alcool ;
- Développer les capacités managériales des étudiants de Master en matière de coaching et de leadership.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Recrutement des étudiants Manager In Vivo (MIV) sur CV et entretien de motivation. Ils doivent déjà avoir une expérience en management de groupe
- 1 coach pour 8 à 10 étudiants suivis
- 6 réunions/an obligatoires entre étudiants MIV et étudiants coachés pour aborder tous les thèmes, dont au moins une réunion obligatoire sur l'alcool
- Formation d'une demi-journée des étudiants MIV assurée par un intervenant de l'ANPAA jusqu'en 2012. En 2013, formation dispensée par un membre du personnel de l'école formé et certifié par l'ANPAA
- Bilan annuel pour savoir comment les étudiants MIV ont vécu leur accompagnement, et quels sont les bénéfices retirés pour les 1^{ère} et 2^{ème} années

- Programme MIV proposé en électif :

- 4 crédits ECTS en Master : rapport de 15 pages sur les apports managériaux et humains du programme, soutenance devant un jury (3 formateurs) par groupe de 4-5 étudiants pour mutualiser les retours d'expériences
- 1/2 crédit ECTS en 1^{ère} et 2^{ème} année : rapport de 2 pages sur la manière dont ils ont été coachés, ce qu'ils ont retenu des modules d'accompagnement, et notés par les étudiants de Master sur leur participation, évolution, et progression.

RETOURS D'EXPERIENCES

Sur les campus **IESEG** de Lille et Paris, en moyenne 110 étudiants de Master postulent pour être coach, et 55 sont retenus, pour suivre 550 étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année.

NOTRE AVIS

Les plus :

- Un accompagnement entre pairs qui permet un dialogue ouvert ;
- Double bénéfique pour les nouveaux arrivants et les étudiants de Master sur le coaching.

Les moins :

- Programme annuel difficile à mettre en place si les étudiants MIV partent en stage pendant l'année (mais possibilité de semestrialiser le suivi).

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Asran El Hasraoui
h.elhasraoui@ieseg.fr / 03 20 54 58 92 (standard)



**DESCRIPTION**

Dispositif d'accompagnement global sur le bien-être étudiant au sein de l'école de commerce Kedge. Les étudiants peuvent se renseigner et se faire accompagner via un site Internet dédié, ou directement à l'espace Wellness de l'école, qui comprend un centre d'information et un espace confidentiel. Des animations sont organisées toute l'année pour informer les étudiants (workshops, ateliers, semaine du bien-être étudiant, etc.).

Six membres du personnel de l'école (la *Wellness team*) – à la fois secouristes et bénévoles – sont disponibles pour recevoir les étudiants et répondre à leurs questions d'ordre médical, financier, nutritionnel, sur le logement, le handicap, la sécurité sociale, les aides financières, etc. L'équipe est présente à certaines soirées étudiantes pour sensibiliser les étudiants à la consommation responsable d'alcool, et des formations sont proposées aux présidents d'associations par une mutuelle étudiante partenaire du dispositif, la MEP, sur leur responsabilité en tant qu'organisateur. Des softs sont offerts à chaque soirée, et des verres doseurs vont être mis en service pour bien doser les quantités d'alcool servies.

Pour en savoir plus sur ces sujets, le site Internet renvoie également vers de nombreuses structures locales dans la région de Marseille (hôpitaux, centres d'écoute, lieux de dépistage, aide au logement, etc.).

Ce dispositif est indépendant de l'administration de l'école pour garantir la confidentialité des échanges d'un côté, et du dossier scolaire de l'autre.

Objectifs

- Améliorer la qualité de vie et la santé des étudiants ;
- Prévenir les risques psychosociaux des étudiants.

DETAILS DE MISE EN ŒUVRE

- Projet initié en 2010 par des secouristes et des référents RSE de l'école. Plusieurs réunions de conception du projet ont réuni des étudiants, des mutuelles, des professionnels de la santé, etc.
- Création d'un groupe de travail de 5 personnes travaillant dans différents services de l'école, formés au secourisme et composant aujourd'hui la *Wellness Team*
- Aménagement d'une salle existante pour accueillir l'espace d'information et le centre de consultation confidentiel. Accent mis sur le confort (fauteuils, tapis, etc.) et sur l'accessibilité des ressources (équipe présente, large documentation, etc.)
- Partenariat avec la mutuelle MEP, l'hôpital et la faculté de médecine pour la formation de la *Wellness Team* et la réalisation de sondages auprès des étudiants
- Embauche d'un animateur du dispositif et contrat avec les psychologues et intervenants indépendants
- Cocktail d'inauguration en 2011 de l'espace avec discours inaugural de Directeur Général, invitation des parties prenantes, et stands d'activités

RETOURS D'EXPERIENCES

- Intervention sur les grandes soirées (6 par an) et événements à la demande et en collaboration avec le Bureaux des Etudiants. Sensibilisation faite par une animatrice du centre et deux étudiants travaillant spécifiquement sur le sujet, et formés en amont par la MEP.

NOTRE AVIS**Les plus :**

- Dispositif d'accompagnement global de l'étudiant et indépendant de l'administration de l'école unique en son genre en France.

Les moins :

- Dispositif d'envergure qui demande un montage long et complexe. Une équipe doit être spécialement mobilisée sur le sujet.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Tashina Giraud, chef de projet RSE à Kedge
tashina.giraud@kedgebs.com / 04 91 82 77 37
- wellness.euromed-management.com

8. Des outils pour évaluer la consommation d'alcool de vos étudiants

Il existe plusieurs tests et questionnaires interactifs en ligne à mentionner auprès des étudiants :

- Questionnaire **FACE** (Fast Alcohol Consumption Evaluation)
- Questionnaire « **Moi et l'alcool** » du site addict-Prev
- Questionnaire « **Je me teste** », rubrique « **alcool** » du site planb.info
- Test **AUDIT** (Alcohol Use Disorders Test) de l'OMS
- Questionnaire **ERASMUS**

Voici ci-dessous le test AUDIT développé par l'OMS, qui présente une double utilité selon la façon dont vous l'utilisez :

- Faire un état des lieux de la situation sur votre campus, en l'administrant soit par papier en précisant bien aux étudiants le caractère anonyme au moment de la distribution, soit par informatique en passant les questions sur un formulaire type Google docs dont vous enverrez ensuite le lien par mail, pour récupérer plus facilement les résultats et statistiques ;
- Faire prendre conscience aux étudiant de leur consommation d'alcool, en distribuant le sondage en version papier à l'occasion d'événements de sensibilisation sur le sujet (stand d'information, conférences ou séminaires, etc.) en leur expliquant qu'ils peuvent remplir et conserver ce sondage anonyme qui leur permettra de faire le point sur leurs habitudes de consommations.

L'Alcool et moi, où j'en suis ?

Ce test est basé sur des outils reconnus de l'OMS.



1. A quelle fréquence vous arrive-t-il de consommer des boissons contenant de l'alcool ?

Jamais	0 point
1 fois par mois ou moins	1 point
2 à 4 fois par mois	2 points
2 à 3 fois par semaine	3 points
4 fois ou plus par semaine	4 points

2. Combien de verres standard buvez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous buvez de l'alcool ?

Un ou deux	0 point
Trois ou quatre	1 point
Cinq ou six	2 points
Sept à neuf	3 points
Dix ou plus	4 points

3. Au cours d'une même occasion, à quelle fréquence vous arrive-t-il de boire six verres standard ou plus ?	
Jamais	0 point
Moins d'une fois par mois	1 point
Une fois par mois	2 points
Une fois par semaine	3 points
Chaque jour ou presque	4 points
4. Dans les douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous observé que vous n'étiez plus capable de vous arrêter de boire après avoir commencé ?	
Jamais	0 point
Moins d'une fois par mois	1 point
Une fois par mois	2 points
Une fois par semaine	3 points
Chaque jour ou presque	4 points
5. Dans les douze derniers mois, à quelle fréquence le fait d'avoir bu de l'alcool vous a-t-il empêché de faire ce qu'on attendait normalement de vous ?	
Jamais	0 point
Moins d'une fois par mois	1 point
Une fois par mois	2 points
Une fois par semaine	3 points
Chaque jour ou presque	4 points
6. Dans les douze derniers mois, à quelle fréquence, après une période de forte consommation, avez-vous dû boire de l'alcool dès le matin pour vous remettre en forme ?	
Jamais	0 point
Moins d'une fois par mois	1 point
Une fois par mois	2 points
Une fois par semaine	3 points
Chaque jour ou presque	4 points
7. Dans les douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu un sentiment de culpabilité ou de regret après avoir bu ?	
Jamais	0 point
Moins d'une fois par mois	1 point
Une fois par mois	2 points
Une fois par semaine	3 points
Chaque jour ou presque	4 points
8. Dans les douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous été incapable de vous souvenir ce qui s'était passé la nuit précédente parce que vous aviez bu ?	
Jamais	0 point
Moins d'une fois par mois	1 point
Une fois par mois	2 points
Une fois par semaine	3 points
Chaque jour ou presque	4 points
9. Vous êtes-vous blessé(e) ou avez-vous blessé quelqu'un parce que vous aviez bu ?	
Non	0 point
oui, mais pas dans les 12 derniers mois	2 points
oui, au cours des 12 derniers mois	4 points
10. Est-ce qu'un ami, un médecin ou un autre professionnel de santé s'est déjà préoccupé de votre consommation d'alcool et vous a conseillé de la diminuer ?	
Non	0 point
oui, mais pas dans les 12 derniers mois	2 points
oui, au cours des 12 derniers mois	4 points

Mode d'emploi : calculez votre score

Moins de 6 pour une femme et moins de 7 pour un homme correspondent à un risque « faible » ou à un risque « anodin ».

Entre 6 et 12 pour une femme et 7 et 12 pour un homme, on est en présence d'une consommation à risque ou à problème.

Au-delà de 13, pour un sexe comme pour l'autre, l'alcoolodépendance peut être soupçonnée.

9. Les étapes d'élaboration du guide :

Premier guide d'une série consacrée au bien-être étudiant, le guide n°1 « Consommation responsable d'alcool » a été élaboré en plusieurs étapes :



Les campus volontaires ayant participé au groupe de travail pour mieux cerner les attentes et besoins des établissements :



Les personnes ayant participé au comité d'experts pour valider le contenu du guide :

- **Philippe Arvers**, Centre Lyade Garibaldi - Lyon, médecin addictologue ;
- **Elodie Crochet**, chargée de mission prévention à l' ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)
- **Fanny Babey**, Manager Responsabilité sociale, Pernod-Ricard
- **Pierre Maurage**, Chercheur Qualifié FNRS, Université Catholique de Louvain, expert neuroscience et cognition
- **Alexis Capitant**, Directeur général d'Entreprise & Prévention

10. Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont accepté de collaborer à ce guide sans qui les informations pratiques et les retours d'expériences n'auraient pu être compilés.

Nous remercions tout particulièrement les membres du Comité d'experts pour leurs conseils, leurs critiques, leurs relectures et commentaires avisés ainsi que Pernod-Ricard, partenaire du guide qui a accompagné et financé son élaboration.



Pernod Ricard

Créateurs de convivialité



11. Ressources et liens utiles

Sites d'information :

- Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : www.who.int/fr
- Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) : www.inpes.sante.fr, alcohol-info-service.fr et www.boiretrop.fr
- Portail étudiant du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : www.etudiant.gouv.fr
- Projet européen de recherche [Alcobinge](#)
- www.addictprev.fr
- www.montetasoiree.com
- Leplanb.info
- www.cesoirilconclut.com
- Campagne « Sam, le conducteur désigné » : www.ckisam.fr

Structures d'information/sensibilisation/formation :

- Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) : www.anpaa.asso.fr
- Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) : www.fage.org
- ANIMAFAC, réseau national d'associations étudiantes : www.animafac.net
- [Association Avenir Santé](#)
- Entreprise & Prévention : www.preventionalcool.com
- Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE) : www.ove-national.education.fr
- [LMDE](#) et mutuelles étudiantes régionales ([SMEREP](#), [SMENO](#), etc.)

Etudes et rapports :

- [Baromètre de consommation 2013](#), Entreprise & Prévention
- [Enquête « Santé des étudiants » 2013](#), EmeVia
- [Drogues et Addictions, données essentielles](#), 2013, OFDT
- [Drogues, Chiffres clés, 5^e édition](#), juin 2013, OFDT

Chartes et guides :

- Charte nationale « Soirée Etudiante Responsable » de la FAGE
- [Charte de bonnes pratiques « Conduites addictives et comportements à risque en milieu étudiant »](#), CGE, BNEI, CDEFI, BNEC
- [Guide d'organisation de soirées étudiantes](#) par l'USEM
- [Guide d'organisation des soirées étudiantes](#) - SMERAG